

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]

FACULTÉ
DES SCIENCES
FONDAMENTALES
ET APPLIQUÉES
UNIVERSITÉ DE POITIERS



Faculté de Sciences Fondamentales et Appliquées

Université de Poitiers

[#]

Notre politique de stage

Les étudiants inscrits à la Faculté des Sciences Fondamentales et Appliquées ont des stages obligatoires à réaliser. En entreprise et en laboratoire de recherche - en France ou à l'étranger - les stages sont des étapes essentielles dans la formation des étudiants. C'est bien souvent le premier pas dans le monde professionnel !

LES MODALITÉS DE STAGE :

en licence : les étudiants de licence doivent obligatoirement effectuer une période de stage de 1 à 3 mois entre avril et juillet lors de leur 3ème et dernière année de licence.

en licence professionnelle : les étudiants de licence professionnelle doivent effectuer un stage à partir du mois d'avril pour une durée de 4 mois.

en master : - Pour certains masters 1 : période de stage de 6 à 15 semaines - Pour tous les masters 2 : période de stage de 4 à 6 mois est prévue à partir de janvier.

La réalisation d'un stage, quelle qu'en soit la modalité est soumise à l'autorisation préalable du directeur de la faculté et à la signature par toutes les parties (l'étudiant, la faculté et l'organisme d'accueil) d'une convention avant le début celui-ci.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr